

STA VIATOR

27 février 2019**GRAND DEBAT NATIONAL**

**Réunion publique « Grand débat national »
27 février 2019 à 17h00 – Commune de L'ESCARENE**

Le Maire accueille les présents (environ 40 personnes) et rappelle le contexte du débat. Il indique que celui-ci doit se faire autour des 4 thèmes donnés par le gouvernement. Les participants peuvent faire part de leurs doléances et de leurs propositions.

Participants :

- * Mme Alexandra VALETTA-ARDISSON Député LREM
- * M. Pierre DONADEY, Maire de L'ESCARENE
- * M. Michel CALMET, Maire de LUCERAM
- * Mme Christiane RICORD, Adjoint au Maire de LUCERAM
- * Plusieurs élus du conseil municipal de L'ESCARENE
- * Population de L'ESCARENE et Communes avoisinantes

RESTITUTION DES DEBATS**1^{ER} THEME 1 – DEMOCRATIE ET CITOYENNETE**

- **Questions posées sur le vote blanc :**
Faut-il le comptabiliser ? Faut-il rendre le vote obligatoire ?
Faut-il modifier le scrutin au deuxième tour (nombre de candidats) ?
Il y a un manque de confiance dans les élus notamment par les jeunes.
Faut-il instaurer un seuil éliminatoire ?
Faut-il poser cette question avec un référendum ?
Faut-il le considérer comme un vote pour rejeter les candidats présents ?

Mairie de L'Escarène
Place d'Audiffret

06440 L'ESCARENE

Courriel mairie@escarene.fr

Tél. 04 93 91 64 00

Fax. 04 93 91 64 01

Débat et propositions:

Avis mitigé sur la comptabilisation du vote blanc.

L'assemblée était plutôt pour plus d'éducation civique, plus de pédagogie afin d'inciter les citoyens et particulièrement les jeunes citoyens à utiliser leur droit de vote.

Si toutefois, le vote blanc était comptabilisé, il faudrait fixer un seuil qui, s'il est atteint par le vote blanc, remettrait en cause l'élection.

- **Question sur l'introduction de la proportionnelle : débat**

Quel taux mettre en place ?

Est-ce que cela peut créer de l'instabilité ?

Débat et propositions:

Concernant la proportionnelle, les personnes présentes étaient pour une petite dose de proportionnelle plutôt que pour une réelle proportionnelle qui selon l'avis de la majorité risquerait de paralyser l'action des élus.

- **Question sur le RIC référendum d'initiative citoyenne : débat**

Sur quel sujet ? Quelle fréquence ?

Quelle comparaison avec la SUISSE ?

Quelles modalités pour quel objet ?

Est-ce que cela peut concerner la révocation des élus ?

Est-ce un mode pour favoriser l'implication de la population ?

Débat et propositions:

Concernant le RIC. Plutôt un avis favorable mais par sur n'importe quel sujet. Sur la modification de notre constitution OUI au Référendum

- **Question sur une loi de suppression des directeurs d'école.**

Comment une telle loi peut passer avec seulement 37 députés ?

Faut-il revoir le fonctionnement de l'assemblée ?

Il y a une difficulté pour comprendre le travail des députés (commission, vote).

Faut-il prévoir un quorum pour l'assemblée ?

Débat et propositions:

Nécessité d'un quorum obligatoire à l'assemblée nationale et au Sénat pour pouvoir voter un texte, avec pourquoi pas l'utilisation des nouvelles technologies pour le vote (le vote en ligne par exemple)

- **Question sur les lenteurs administratives, les absurdités de la loi Notre, de la loi Montagne ainsi que la prévalence de certains fonctionnaires (Architecte des Bâtiments de France notamment) :**

Débat et propositions:

Nécessité d'améliorer les services de l'état qui doivent aider à la réalisation des projets et non le contraire. Respect des élus de terrain qui sont au plus près de la population et qui connaissent parfaitement leur territoire ou tout du moins qui le connaissent mieux que des fonctionnaires venus d'autres régions.

Idées retenues majoritairement:

1. un mandat présidentiel de 7 ans non renouvelable.
2. Dans les petites communes accepter que la parité ne soit pas totale.

2^{eme} THEME – ORGANISATION DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES

- **Quelles sont les collectivités territoriales à conserver ou à supprimer ?**

Europe, Région, Département, Métropole, Communauté de Communes, Commune
Pourquoi les Métropoles ont été créées ?

Les services publics (organisation des administrations) n'ont jamais été aussi onéreux et ne sont pas acceptés par les citoyens car il y a une impression de défaillance généralisée. Le service de proximité est en voie de disparition.

Il y a des divergences entre les décisions des diverses administrations et de plus avec une lenteur de procédure décourageante.

Il n'y a pas de stabilité sur l'attribution des compétences entre les collectivités.

Pour exemple le projet LEADER, européen, tellement complexe que les élus de la CCPP (Communauté de Communes du Pays des Paillons) ont abandonné ce projet.
Autre exemple qui n'est pas compris du citoyen : Une enseignante qui souhaitait emmener sa classe à l'opéra de Nice et qui n'a pas pu le faire car notre commune ne fait pas partie de la métropole.

Les services publics s'éloignent de la proximité, il y a une euthanasie du monde rural.

Pourquoi seuls les urbains pourront y accéder dans l'avenir ?

Pourquoi ne pas utiliser les infrastructures existantes (pour exemples les gares).

Il faut une réelle volonté politique de clarifier l'organisation administrative.

Débat et propositions:

C'est un mille-feuille administratif. Peu de transparence dans la création des métropoles.

La complexité des procédures administratives est un frein à l'investissement.

La perception des citoyens est délicate et souvent difficile.

Pour les administrés l'échelon le plus plébiscité est la commune, Le Maire.

Mairie de L'Escarène
Place d'Audiffret
06440 L'ESCARENE

Courriel mairie@escarene.fr

Dans les territoires ruraux les services publics ont été démantelés, il faut développer les maisons de services au public sur ces territoires et non en territoire urbain. Il faut une obligation de permanence de tous les services publics dans ces maisons de service. Il est prouvé que la complexité administrative empêche 12 à 15 % d'investissement. On peut dire que c'est une répression administrative. Les fonctionnaires eux-mêmes sont victimes du système.

- **Proposition retenue à l'unanimité: Nécessité d'un casier judiciaire vierge pour se présenter à une élection quelle qu'elle soit.**

A ce jour, on ne demande pas aux élus d'avoir un casier judiciaire vierge. Cela semble inimaginable qu'on ne demande pas ce casier aux personnes qui sont aux commandes de notre pays alors que pour l'exercice de certains métiers le casier judiciaire doit être vierge et à défaut on ne peut pas exercer ce métier. L'assemblée à une très large majorité demande que les élus aient l'obligation d'avoir un casier judiciaire vierge.

3^{eme} THEME – FISCALITE ET DEPENSES PUBLIQUES

- **Quel impôt faut-il supprimer ou augmenter ? Comment maintenir les services publics sans augmenter les dépenses ? Comment rendre la dépense publique plus efficace ?**

Est-ce que les Députés viennent contrôler les dépenses sur les territoires ? Quelle est la répartition de l'impôt la plus juste ?

Est que des recettes peuvent-elles récupérées sur l'évasion fiscale ? Pour information la dette de la France est de 2 300 milliards d'euros.

Il y a des lois récentes pour imposer les GAFA, certaines niches fiscales sont abusives et d'autres sont nécessaires pour la population notamment modeste.

Il semble difficile de baisser les dépenses et de maintenir le montant des dépenses publiques prévues pour les services publics.

L'ISF ne concerne que peu de contribuables et cela revient à faire expatrier certains contribuables aisés qui règlent une grande partie de l'impôt.

Pourquoi les personnes qui travaillent ont du mal à s'en sortir alors qu'il y a d'autres personnes qui s'en sortent mieux sans travailler avec les aides sociales.

Il apparaît que le rapport annuel de la Cour des Comptes n'est jamais suivi de faits. La responsabilité de la dépense publique n'est pas vraiment précisée.

Débat et propositions:

De façon très majoritaire, l'assemblée est favorable à une révision des aides sociales.

Concernant les allocations familiales qui ont pour but de profiter aux enfants et qui sont par principe universelles, c'est à dire sans conditions de ressources.

Il est proposé leur suppression totale et en contrepartie une réelle gratuité des études que ce soit école, collège, lycée, université, grandes écoles etc..., une gratuité des crèches qui seraient entièrement financées par la Caisse d'allocations familiales, une gratuité des vacances des enfants.

Cela permettrait de mieux aider les enfants qui souhaitent faire des études et qui s'en donnent les moyens. En effet, certaines classes moyennes dont l'enfant n'est pas boursier, ne peuvent se permettre de faire suivre de grandes études à leur enfant. L'ascenseur social que permettait la scolarité n'existe plus dans notre pays.

Cela aurait l'avantage d'être sur que les allocations familiales profitent à l'enfant et ne sont pas détournées de leur véritable but. Une personne dans l'assemblée nous a précisé qu'au moment du versement de l'aide à la scolarité, le rayon des hypermarchés qui fait un bond est le rayon de l'audiovisuel et téléphonie portable. Certains ont suggéré une redevance sur les téléphones portables puisque l'on peut désormais y voir des émissions de TV.

Une question est posée, faut-il vraiment relancer la natalité ? Nous savons que dans les années à venir les mouvements migratoires seront de plus en plus importants. Ne faut-il pas raisonner en fonction de la population mondiale et non en fonction de la population de notre pays.

Autre proposition majoritaire : Une faible TVA sur les produits de 1ère nécessité et une TVA plus forte sur des produits de loisirs ou de luxe.

La TVA souvent présentée comme impôt injuste car payée par tous de la même façon peut être vue d'une autre façon. Celui, pauvre ou riche qui s'achète un produit dit de luxe paierait une forte TVA puisqu'il est en capacité de s'acheter un tel produit.

- **Question sur le RSA (Revenu de Solidarité Active) ?**

L'aide du RSA ou de l'ASS (Aide Spécifique de Solidarité) peut être perçue à vie ! Ce sont des CDI. Or s'il n'est pas contesté que certaines personnes peuvent en avoir la nécessité car ces personnes sont dans une situation qui ne leur permet pas de travailler et que malheureusement elles n'ont pas obtenu un statut d'handicapé leur permettant de percevoir une allocation, d'autres, n'ont absolument aucune difficulté pour travailler, si ce n'est un problème de formation ou un problème de manque d'offres d'emploi.

En parallèle, les collectivités locales et en particulier les communes ou les établissements publics de proximité manquent cruellement de personnel car elles doivent restreindre leurs dépenses. Il y a d'énormes besoins dans divers établissements (école, collèges, lycées, Epahd, collectivités territoriales, hôpitaux, etc ...).

Pourquoi ne pas compenser ce manque d'effectifs par des personnes qui reçoivent ces aides de la collectivité. Cela aurait pour avantage de leur permettre de découvrir un métier souvent en tension, et peut être de se former pour exercer ces métiers.

La Commune de L'ESCARENE à pris une motion pour demander la création d'une activité SOLIDAIRE par les attributaires du RSA dans la commune de résidence. Une expérience pilote est sollicitée pour « montrer l'exemple ». La formation est également indispensable pour l'insertion. Il est pertinent que cette mesure soit prise au niveau national, mais certains Députés, pour quelles raisons, on l'ignore, n'y sont pas favorables.

Il est faux de dire que ces personnes seraient des travailleurs bon marché. Il suffirait de fixer ses heures de travail en tenant compte du montant des aides perçues équivalent à tant d'heures de travail payées au SMIC.

Il nous semble qu'on ne parle pas de travailleurs bon marché pour les smicards.

- **Reprise des autoroutes par l' Etat**

Les sociétés privées qui les ont récupérées font de gros profits et ne les entretiennent pas de façon optimale.

- **Réviser la rémunération et les avantages des hauts fonctionnaires et des anciens « grands » élus ?**

La rémunération ne semble pas toujours correspondre à la véritable activité produite et aux risques pris par ces hauts fonctionnaires.

- **Faut-il faire payer l'impôt sur le revenu à tout le monde ?**

Une participation même modeste permet une meilleure implication.
La perception de faibles montants est peut-être trop onéreuse.

- **Les travaux publics doivent être optimisés.**

Oui notamment sur les réseaux.

Les petites communes doivent être aidées par rapport aux grandes communes.

- **Le maintien des retraites.**

La France a fait le choix d'une retraite par répartition, il faut peut être introduire une retraite par capitalisation obligatoire et qui en cas de non cotisation, ne soit pas remplacée par des aides publiques. Il faut responsabiliser les français.

Notre jeunesse est la grande oubliée. Les jeunes ne sont pas conscients que ce qui concerne la retraite les impactera de manière importante dans l'avenir.

4^{eme} THEME – TRANSITION ECOLOGIQUE

- **Discussion, qui doit financer la transition écologique ?**

Favoriser les transports en Commun : injustice liée à l'aménagement du territoire.

Pôle multimodal, Billet unique train-tram-bus dans l'ensemble du département quelle que soit la communauté et la distance.

Fluidité des axes routiers (Augmentation des particules fines dans la Vallée de la Roya)
Combat pour faire vivre notre conception de la République décentralisée, respectueuse des différences des territoires.

Décentralisation des services de l'état par l'augmentation du co-working en milieu rural (utilisation des gares abandonnées).

Faut-il voir ce thème sur le point de vue économique.

Les subventions agricoles sont données principalement aux grandes exploitations, il est nécessaire de changer cette façon de faire pour favoriser les « petits » agriculteurs.

La commune de L'ESCARENE a voté une motion contre l'utilisation du glyphosate.

Il y a parfois conflit entre l'utilisation des terres agricoles et le développement économique du pays (industries, TGV).

Les activités commerciales par les grandes surfaces se font souvent au détriment de l'agriculture de proximité qui est plus respectueuse de l'environnement.

La voie ferrée NICE-TENDE-CONI n'est pas considérée par la Région, la SNCF ne fait pas les réparations et entretiens indispensables pour une vitesse normale des trains, cela porte préjudice à l'attractivité de ce mode de transport collectif.

Quand l'Etat va-t-il débloquer les sommes prévues pour aider cette ligne historique, pourtant bien prévues dans un Contrat de Plan ?

La rentabilité ne doit pas être seule prise en compte dans la gestion du territoire.

Il faut maintenir et pérenniser l'existence des petites lignes de voie ferrée.

Les critères écologiques doivent être pris en compte dans l'établissement des marchés publics. Ce qui permet également de favoriser l'emploi local.

Le bilan carbone actuel de certaines commandes n'est pas pertinent.

C'est de la responsabilité des élus et donneurs d'ordres. Il est indispensable de faire évoluer la législation dans ce sens.

L'écologie n'est pas un frein à l'économie bien au contraire.

La vente d'eau dans des bouteilles en plastique est une hérésie.

Taxation plus importante des produits qui viennent de loin et dont le transport impacte forcément l'écologie.